

CENTRE AQUATIQUE ALENCÉA

Mise en œuvre de la reconfiguration et de la réhabilitation de la partie existante

2024 // Alençon



En 2021, le centre aquatique Alencéa a fait l'objet d'une extension, incluant la création d'un nouveau bassin sportif de 25 mètres doté de gradins. La CUA va désormais procéder à la réhabilitation de la partie initiale du centre aquatique. Les objectifs de ce programme de travaux sont multiples : mettre en conformité les installations techniques, améliorer les performances énergétiques du bâtiment pour réaliser des économies de fonctionnement et développer l'attractivité de l'équipement. Sont prévues notamment la réfection de la zone bien-être, du toboggan et la création d'un mur d'escalade.

Suite à la délibération du 30 juin 2022 actant la réhabilitation du centre aquatique Alencéa, la Société Publique Locale (SPL) d'Alençon fait un état des lieux de l'avancement des études aux membres du conseil de communauté, réunis en séance le 14 décembre 2023, à l'occasion de la délibération approuvant l'Avant-Projet Définitif (APD) des travaux.

Les objectifs de ce programme sont multiples : ils concernent la pérennité du bâtiment et de ses installations techniques, la sécurité des usagers et du personnel d'exploitation, la recherche d'économies de fonctionnement sur la dépense énergétique ainsi que sur la contribution de la Collectivité en direction du délégataire dans le cadre du contrat de Délégation de Service Public (DSP) et enfin, l'attractivité de cet équipement d'intérêt communautaire par relance de la fréquentation.

Les grandes lignes du programme sont les suivantes :

- **Travaux de reprise des désordres liés au contentieux** (reprise des plages carrelées et des réseaux en sous-sol notamment).
- **Travaux d'amélioration et de mise en conformité**
 - o Démolition de la pataugeoire pour création d'un *Splashpad* de 140 m² à destination des enfants de 2 à 5 ans
 - o Retrait du plancher mobile dans le bassin sportif et mise en œuvre d'un mur d'escalade type *AquaCLIMB*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE // Vendredi 15 décembre 2023

- Réduction du bassin extérieur pour permettre l'implantation du *Splashpad* et rénovation du bassin
- Reprise de la zone bien-être dans son intégralité : sauna, hammam, jacuzzi, douches
- Reprise du toboggan par application d'un *gelcoat*

- Travaux d'optimisation de la performance énergétique



Malheureusement, le forage géothermique de recherche en eau, mené par une entreprise certifiée RGE Qualiforage module Nappe, et sous la vigilance de l'ADEME et d'un hydrogéologue, n'a pas permis de trouver les venues d'eau escomptées en sous-sol.

Aussi, afin de garantir une optimisation de la performance énergétique du futur bâtiment, une reprise du programme et des études ont donc été nécessaires en 2023. De nombreux systèmes énergétiques (coût, performance, rendement, ...) ont été étudiés : panneaux solaires, biomasse, réseau de chaleur, etc. L'ensemble de ces études converge vers un projet équipé de moquette solaire couplé à une pompe à chaleur air/eau. Ces procédés, couplés à l'isolation des façades avec changement des menuiseries extérieures et la reprise du complexe de toiture hall bassin (compris isolations, bac acier et renfort de charpente), permettront une réduction de 33% des consommations du projet par rapport à l'existant en 2023 (extension comprise).

Ce scénario, plus ambitieux énergétiquement, implique cependant une augmentation du budget des travaux et donc du coût global de l'opération.

Le montant global de ce nouveau programme de travaux est donc estimé à 10 930 458 € HT, incluant les frais de maîtrise d'œuvre.

Calendrier prévisionnel

- Dépôt d'un permis de construire modificatif : janvier 2024
- Lancement de l'appel d'offre travaux auprès des entreprises : mars 2024
- Notification des marchés : juillet 2024
- Début des travaux : septembre 2024
- Fin des travaux : premier trimestre 2026



► Contact

Service Sport : 02 33 32 41 17

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

02 33 32 40 58 // communication@cu-alencon.fr

www.cu-alencon.fr

